

confiance dans notre gouvernement. Ils ont perdu confiance en notre gouvernement. Mes amis qui siègent de l'autre côté du Sénat devraient se rendre compte maintenant,—et plus tôt ils s'en rendront compte, mieux cela vaudra pour eux,—que les Canadiens n'ont plus confiance au gouvernement actuel. Ils ont perdu confiance en lui à cause de sa politique de laisser-faire et de contradiction.

A titre d'exemple de laisser-faire, voyons quelle a été l'attitude du gouvernement, au cours des ans, à l'égard du grave problème que pose le chômage. Je l'ai dit hier soir, le gouvernement ne s'est pas rendu compte qu'il existait un problème et quand il s'en est rendu compte, il a espéré, à l'instar de M. Micawber, qu'il se produirait quelque chose pour y remédier et il a donc laissé la barque de l'Administration voguer au gré des vents.

Puis, le gouvernement a adopté une ligne de conduite contradictoire. Non seulement il n'a pas accompli ses promesses, mais il a fait des choses qu'il avait promis de ne pas faire. Comme on m'a demandé de donner un exemple, je vais parler de la taxe grevant le tabac. Tous les sénateurs savent qu'en 1957 le gouvernement a donné à entendre, par la bouche du premier ministre lui-même, qu'il allait réduire la taxe sur le tabac. Qu'arriva-t-il? au lieu de réduire cette taxe, comme il l'avait promis, il a fait exactement le contraire en l'augmentant. Est-il étonnant que les producteurs de tabac au Canada aient perdu totalement la confiance qu'ils avaient dans le gouvernement actuel?

Honorables sénateurs, j'aimerais me reporter à certains passages du discours du trône, ce qui ne prendra pas beaucoup de temps. A la page 4 des *Débats* du Sénat de jeudi dernier, on peut lire le paragraphe suivant:

Mon gouvernement a décidé qu'il y a lieu d'accélérer sensiblement la mise à jour du Tarif des douanes du Canada, même si l'on a beaucoup accompli dans ce domaine au cours des dernières années. Afin de rendre la chose réalisable sur une base juste et rationnelle, vous serez invités à élargir les cadres de la Commission du tarif et à autoriser celle-ci à siéger en deux groupes.

Le paragraphe suivant est ainsi conçu:

Vous serez également invités à réviser le définition, dans le Tarif des douanes, des marchandises d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.

Honorables sénateurs, d'après la teneur de ces paragraphes et d'après les récents discours du ministre des Finances, devons-nous conclure que le Canada se propose de suivre une ligne de conduite hautement protectionniste?

Retournons-nous à l'époque de feu le très honorable R. B. Bennett, qui voulait s'imposer de force sur les marchés mondiaux en augmentant les tarifs douaniers de façon outrancière? Devons-nous nous attendre à cela? Honorables sénateurs, plusieurs raisons me portent à croire que nous devrions effectuer très peu de changement dans notre tarif des douanes. L'une de ces raisons c'est que, tout récemment, l'Organisation européenne de coopération économique a tenu une réunion au cours de laquelle elle a porté le nombre de ses membres de 18 à 20 pays, tout en changeant son nom en celui d'Organisation européenne de coopération économique et de développement. Cet organisme doit tenir une autre réunion à la mi-décembre en vue de ratifier les ententes élaborées lors de sa dernière réunion. Les pays membres de cet organisme sont: l'Autriche, la Belgique, Le Royaume-Uni, le Danemark, la France, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, la Turquie et l'Allemagne occidentale. Le Canada et les États-Unis en font maintenant partie. L'un des objectifs de l'Organisation européenne de coopération économique et de développement est de tenter d'assurer une plus grande expansion commerciale. Est-il sage de modifier maintenant nos tarifs étant donné ce qui doit se produire bientôt? Des réunions ont également lieu entre les pays membres de la Communauté économique européenne et de l'Association européenne de libre échange. Des changements s'y produisent. En outre, il y a eu une réunion du GATT. Sa dix-septième session annuelle a eu lieu en septembre de cette année. On continuera à tenir de semblables réunions. Actuellement, il y a une autre réunion qui se tient en France. C'est celle de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. La déclaration que Lyndon B. Johnson a faite la semaine dernière m'a fortement impressionné. Il a dit que désormais les États-Unis s'intéresseront plus profondément à l'article 2,—qui se rapporte au commerce,—de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les États-Unis s'intéresseront à cet article plus qu'à la question de la défense.

Étant donné cet état de choses, n'est-il pas plutôt dangereux pour le Canada de commencer à modifier maintenant ses tarifs douaniers? Il se peut que nous nous trouvions à l'écart de toutes ces nations. Je fais cette mise en garde. Préparons-nous à élargir le champ de nos échanges commerciaux et non pas à les réduire.

Avant de terminer, je tiens à traiter d'une autre question. Je vise le budget supplémentaire que le gouvernement a l'intention de